

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2013

---

RECHERCHE SUR L'EMBRYON ET LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES - (N° 825)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 189

présenté par  
M. Meunier

-----

### ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 12.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les amendements précédents. Cet alinéa prouve que le présent texte est fondé sur la conviction qu'un être humain peut être utilisé et détruit à des fins scientifiques.